



ILE TGV SUD EST du 27 mai 2026

Points abordés

- Visibilité
- COS toujours
- TGV M
- Locaux de coupure
- Intervention du médecin
- Canicule
- Tenue
- TA
- RHR

Visibilité

▪ Lave glace :

On a enfin déterminé l'origine du problème, c'est une crise de calcaire ! Plus sérieusement : **C'est le lave glace d'hiver qui a été dilué avec de l'eau normale du robinet, non déminéralisée, ce qui a engendré une réaction chimique de cristallisation du calcaire** et a généré un coup de calgon dans l'appareillage de lave glace qui s'est tout bouché.



Scannez les QR Code ou appuyez sur les logos pour accéder à :

Notre compte Facebook
Nos derniers tracts



Se retrouver dans cette situation alors qu'on n'a eu de cesse de prévenir la direction bien en amont est plus que déplorable. Encore un « futé » qui a voulu se faire bien voir en voulant réaliser des économies. Du coup du lave glace «été» a été commandé sans préciser à quel moment il serait disponible (manquerait plus qu'il arrive en décembre et qu'il fige dans les tuyaux).

La direction trouve qu'il n'est pas normal que des rames sortent d'un technicentre avec des pare-brises sales, mais n'apporte aucune solution pour remédier à ce problème.

▪ Nettoyage pare-brises à PLY :

Des agents ont eu des infos, notamment du COS RAME, concernant le contrat de nettoyage des pare-brises qui n'aurait pas été renouvelé à Paris Gare de Lyon ???

La direction n'était pas au courant de cette rumeur venu de radio COS et non ballast et c'est en cours de séance qu'elle nous a informés que, le contrat ONET est en cours d'appel d'offres. Il n'y a donc aucun arrêt de contrat mais possiblement un futur nouveau prestataire selon le résultat.

Si on vous dit que votre pare-brise est dégueulasse parce qu'on n'a plus de contrat de nettoyage, c'est FAUX !

On le rappelle : pare-brise sale avec une visibilité insuffisante pour assurer ta mission, tu ne pars pas ! même le responsable sécu de l'ET TGV est d'accord avec ça...



COS toujours... ça continue

Il n'y a pas plus sourd qu'un COS qui ne veut pas entendre les agents sur le terrain. On l'a déjà écrit dans nos tracts précédents, on a posé des DCI sur les sujets réglementaires et finalement on se retrouve avec les mêmes dingeries, notamment lors des situations de crise !

Depuis plusieurs années les relations entre GM du COS et ADC se dégradent et rien de concret n'est fait. Les TGV doivent circuler coûte que coûte. Problèmes de connaissance des règlements ou commande non réglementaire «volontaire» ??? Toujours est-il que ce sont les ADC qui se retrouvent avec des journées imbuables voire des commandes hallucinantes.

Commandes en dérogation, problèmes de climatisation cabine, problème de pare-brise sale..., les sujets ne manquent pas.

Nous avons posé la question au DET en prenant le cas général d'un agent en réserve qui part en ligne et qui, non seulement n'est pas relevé le plus tôt possible (ce qui est la règle), mais finit en RHR au terminus du train en dérogation (JS bien au-delà de 8H00) et à qui on tente d'imposer une JS retour bien au-delà des 9H00 minimum pour le rapatrier. Cerise sur le gâteau, l'agent refusant ce service se voit mettre un gros coup de pression : «*si tu n'acceptes pas la commande je ferai un rapport !*». **Dans ce cas, malheureusement banal** (toutes ressemblances avec des évènements existants ou ayant existé ne seraient que purement fortuites), **toutes les règles de protection du conducteur ont été bafouées, il a tenu son service bien au-delà de ses heures et il s'est en plus pris une menace pour la suite de sa mission.** Après de nombreux palabres et après avoir posé la question à plusieurs reprises, **le DET a fini par affirmer que le conducteur doit être rapatrié le plus vite possible** (la règle restant quand même de tout mettre en œuvre pour le relever le plus tôt possible).

OUF !!! on a bien cru que l'on allait nous dire que l'ADC était le couteau suisse du COS...

Pour autant, le DET minimise la dégradation des relations et les commandes non conformes. Est-ce que ce dernier n'a pas connaissance des BS annotés ? Ou est-ce qu'il privilégie le plan de transport plutôt que la sécurité et le bien-être de ses agents ? **Si rien ne change, la situation pourrait devenir conflictuelle comme sur l'axe Atlantique.**

Continuez à annoter vos BS en cochant la case CSSCT car nous continuons à interpeller la direction dans les instances avec vos BS à l'appui.

TGV-quand on M, on ne compte pas !

L'autorisation de mise sur le marché a été validée le vendredi 22 mai en UM, mais avec des restrictions (sans préciser lesquelles), *la direction l'a appris par la presse.*

Ce mois-ci, on attaque la période de *freeze*... Quoi ? Mister Freeze ? Non rien à voir ! C'est du langage de dirigeants, ça se pratique dans l'*open space*, là où ils gèrent *les process*. Il faut *challenger le mindset* pour être plus agile sur *le business model*. Alors bon il faudrait proposer *un quick lunch avant de dealer* le sujet des mises en roulements...

Voilà, tout ça pour dire qu'on rentre dans une période de 2 semaines de « gel » vis-à-vis du matériel, cela correspond au temps de validation de tous les documents pendant lequel aucune circulation n'est possible.

Il n'y a plus de circulations commerciales envisagées sur l'été ! On commencera à rouler sur la période D avec une UM, les JS et les trains concernés seront en « à fournir » avec ce que ça peut générer de dispo voire d'INUTS. Pour l'instant la direction n'a pas prévu d'éventuelles compensations en cas d'augmentation du nombre d'INUTS. Pour elle, pas de problématique vu qu'il y aura plein de formations à réaliser, nous restons quand même très dubitatifs et nous serons très vigilants sur ce point car ce ne sont pas les agents qui doivent payer le coût des retards du TGVM !

Les agents de l'EAT, les CTT, les FE... sont les premiers formés et assureront les marches d'endurance cet été (8 le sont, 8 sont en cours). Ensuite suivront les TB de Paris, Marseille et Nice ainsi que des TA de Marseille et de Nice. Si elle en a l'opportunité, la direction commencera les formations en août, cependant compte tenu de l'aspect incertain, elle n'en tient pas compte aujourd'hui. **D'ici la fin d'année on devrait avoir 3 UM et il s'en suivra, au printemps 2027, un nouveau « Mister Freeze » mais là il s'agit d'un gel des livraisons,** (faut fournir des rames à Velvet ?). Tout cela sent la désorganisation organisée !!!

Locaux de coupure

La direction envisage de répertorier et de mettre à disposition une liste des différents lieux de coupure (Plan d'accès, code, etc.....)

GCO : Suite aux nombreux retours par BS depuis la mise en place du nouveau local de coupure de Genève, des aménagements ont été réalisés : déplacement du coin cuisine dans l'espace petit déjeuner, installation de 2 fauteuils inclinables, la possibilité d'utiliser les toilettes dans l'espace commun. Concernant la possibilité de se reposer sans être dérangé, **la direction va étudier la possibilité d'avoir une deuxième chambre,** puisque normalement seulement **2 personnes se retrouvent en même temps** en coupure. **Du coup si vous êtes plus, ce n'est pas normal !!**

En attendant, un rappel a été fait au TER et baristas Lyria que ce local ne leur est pas destiné. Une demande a également été faite à l'hôtelier pour que le ménage soit réalisé lorsqu'il n'y a pas d'agent en coupure, d'être vigilant sur le délai pour remettre la clé, et de vérifier qui se rend dans ce local.

Continuez d'annoter vos BS avec copie CSSCT si vous constatez des anomalies.

Le stéthoscope de la Direction

Loin du Docteur Folamour, notre médecin du travail en chef répond à notre interpellation sur les 13 suicides à la SNCF depuis le début de l'année. **Pour lui c'est un phénomène de détérioration de la santé mentale qui se retrouve dans la société et la SNCF est issue de la société.** Mais alors la SNCF en tant qu'entreprise soi-disant humaniste comme il l'a décrit, pourquoi n'est-elle pas une entreprise qui permet à ses salariés de se retrouver dans un collectif et une promesse qui permettait à tout un chacun et chacune de s'émanciper, de trouver un espace collectif et social solide, sécurisant, dans le cadre d'une vision du service public ! **Quand on est à plus de 2 suicides par mois depuis le début de l'année, on n'est plus dans une SNCF humaniste, on est dans une entreprise qui restructure violemment avec un management agressif, sans un accord salarial majoritaire, ce qui acte le refus de la direction de redistribuer la richesse QUE NOUS produisons ! Votre mantra c'est : « Produire plus pour ~~gagner~~ produire plus...**

Il fait chaud, faire attention au soleil !

Canicule – Le médecin de l'établissement rappelle qu'il faut effectuer la révision des clim, avoir une distribution d'eau, surveiller sa fatigue, les troubles de vigilance, **être attentif aux signes cliniques d'un coup de chaleur tels que : un visage rouge, transpirant, le souffle haletant, des maux de tête, fièvre. Si un de ces signes apparait, il faut se mettre au frais et s'hydrater. Il faut être attentif aux autres** et si on constate qu'un collègue présente ces symptômes, il faut l'inviter à prendre les mêmes mesures. Des adaptations d'horaires peuvent être possibles selon les services. Il faut protéger la peau et se couvrir la tête.

Puis le Docteur conclut : « **Est-ce que je prends mon EM si la clim ne fonctionne pas ? NON** surtout s'il s'agit d'une rame DUPLEX ! »

TA chaud t'es KO ! **Les CRML selon les sites, parcours jusqu'à 9 kms par JS à pied. Ils sont en première ligne des risques liés**

aux fortes chaleurs et tout doit être mis en place pour leur permettre de bénéficier des ressources d'eau et d'ilots de fraîcheur pour se protéger. Nous devons tous être vigilants les uns vis-à-vis des autres, c'est un sujet de santé avec des risques sérieux.



Tenue - Abracadabra

La direction veut te transformer en vitrine commerciale avec un uniforme..

Abracadabra, tu passes de mécano à tête de gondole, conducteur commercial dans la vitrine des gares désertées, avec toujours plus d'injonctions sur tes épaules et un risque d'agression bien réel ! C'est non !

Faute de consentement des agents, la direction, qui ne transforme pas le plomb en or, nous indique qu'elle rendra ces tenues obligatoires dans un délai à définir, c'est magique !

Qu'est-ce que ça veut dire, à définir ? Entre maintenant et un jour qu'on fixe à jamais !

Donnez-nous des augmentations de salaire et des INUT payés à la PMJR si vous avez du fric à dépenser !



TA, t'es KO !

Lorsqu'on pose la question sur les retours de BS des TA de PACA qui font remonter de la surcharge de travail, la réponse de la direction est «à côté de la plaque» elle individualise le problème et invite **les agents à faire respecter les temps forfaitaires**.

En gros t'es seul face aux réalités du terrain et la seule chose qu'on te propose, c'est d'assumer seul de faire respecter tous les temps forfaitaires et de subir la pression de l'horaire des trains susceptibles de sortir en retard et de subir une désapprobation, plus ou moins assumée, des acteurs du service ! Finalement ça te laisse le sentiment de mal faire ton travail. **Ce fonctionnement concourt directement à une dégradation des conditions de travail !**

Les CRML en Grève

Face au mépris et au projet de rémunération non abouti des journées mixtes des CRML, **ces derniers sont en grève depuis le 22/05**. Les TA en grève envoient un message aux chefs casseurs de leur mouvement venus parfois de loin (Nice) : **Il va falloir que vous teniez dans la durée, nous sommes déterminés à défendre notre métier.**

TB refusez toutes évolutions non prévues sur vos roulements.

RHR

La direction refuse que le Tim hôtel de Gare du Nord et le Résid hôtel de LYD ne soient plus référencés par Orféa, pour elle ces hôtels respectent le cahier des charges... **Visiblement, l'insonorisation n'est pas un critère de choix pour Orféa...**

Des travaux vont avoir lieu à la résidence Orféa de Lille entre juin et septembre, rénovation des sols, peintures, salles d'eau, plus installation de la TV, mais là encore, **pas d'amélioration de l'insonorisation.**

Prochaine réunion RPX le 8 juillet 2026

Vos Représentants SUD-Rail à l'ET TGV SE :

Frederik Mallet (LN) :	06 11 15 34 63	Laurent Dufournaud (PLY) :	06 23 60 24 87
Bernard Borgialli (MSC) :	06 69 43 39 42	Remi Castanet (CR) :	06 95 35 61 22
Sébastien Michon (PLY) :	06 98 11 01 19	Gautier Peyre (MPL) :	06 23 19 80 90